

PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au 1130, route de l'Église, à Québec le 19 avril 2012 à 16 h.

Sont présents :

Mme Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, vice-présidente
M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré
M. François Picard, conseiller à la Ville de Québec
Mme Anne Ladouceur, conseillère à la Ville de Lévis

Est absent :

M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président

Sont également présents :

M. Marc Rondeau, directeur général
Mme Myriam Poulin, le secrétaire

Ouverture de la séance

En l'absence du président, Mme Danielle R. Marinelli, vice-présidente du comité exécutif de la CMQ ouvre et préside la séance. Il est constaté que le quorum est atteint.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° E-2012-43

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- ✓ Reporter à une séance ultérieure le point 4a)1 : Coordonnateur en aménagement
- ✓ Reporter à une séance ultérieure le point 4a)2 : Conseiller sénior en mobilité durable (aménagement du territoire / transport) – nomination
- ✓ Retirer le point 4a)3 : Mémorial du pont de Québec
- ✓ Retirer le point 4a)6 : Demande de subvention – projet « Bâtir au bon endroit, un placement à long terme »
- ✓ Ajouter le point 6a) : Contribution à la mise en place de trames verte et bleue (budget provincial)

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 22 mars 2012

Résolution n° E-2012-44

Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 22 mars 2012.

Adoptée à l'unanimité

Exercice d'équité salariale

Résolution n° E-2012-45

- Prendre acte de la fin de l'exercice d'équité salariale réalisé conformément aux obligations prévues à la Loi sur l'équité salariale.

Référence : Rapport décisionnel du 19 avril 2012
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Prolongation de contrats

Résolution n° E-2012-46

- De reconduire le contrat de M. Francis Joud à titre de conseiller à la planification du transport à la CMQ, jusqu'au 31 décembre 2012, aux conditions présentement en vigueur;
- De reconduire le contrat de Mme Charlotte Menin à titre de technicienne en géomatique à la CMQ, jusqu'au 31 décembre 2012, aux conditions présentement en vigueur.

Référence : Rapport décisionnel du 19 avril 2012
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Assurance responsabilité professionnelle

Résolution n° E-2012-47

- Autoriser le trésorier à signer les demandes d'exemption de souscrire à une assurance responsabilité professionnelle en cas d'impossibilité d'agir du secrétaire.

Référence : Rapport décisionnel du 19 avril 2012
Responsable : Secrétariat

Adoptée à l'unanimité

Congrès 2012 de l'Alliance – Soirée de gala

Résolution n° E-2012-48

- Retenir la Baie de Beauport pour la soirée de gala du 27 juin 2012 tenue dans le cadre du congrès annuel de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent;
- Autoriser la Direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) à signer le contrat relatif à la tenue de cette soirée de gala du 27 juin 2012 avec GesteV – Baie de Beauport et à faire les paiements qui s'y rattachent. Il est entendu que toutes les dépenses relatives à cette soirée seront affectées au budget du congrès de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent.

Référence : Rapport décisionnel du 19 avril 2012
Responsable : Communications et affaires corporatives

Adoptée à l'unanimité

Contribution financière à trois événements métropolitains majeurs

Résolution n° E-2012-49

- Autoriser la Direction générale à convenir d'ententes de commandite d'une durée d'un an avec le Carnaval de Québec pour la Course en canot CMQ, avec le Marathon des Deux Rives ainsi qu'avec la Fédération de l'UPA de Lévis-Bellechasse et de la Rive-Nord pour la tenue du Marché public de l'UPA dans le cadre des Fêtes de la Nouvelle-France;
- Autoriser la Direction générale de la CMQ à verser un maximum de 30 000 \$ pour la Course en canot CMQ, 20 000 \$ pour le Marathon des Deux Rives et 10 000 \$ pour le Marché public de l'UPA;
- Autoriser un virement de 60 000 \$ provenant de l'activité « Aménagement et urbanisme » vers l'activité « Événements à caractère métropolitain ».

Référence : Rapport décisionnel du 19 avril 2012
Certificat trésorerie : CT-2012-13
Responsable : Communications et affaires corporatives

Adoptée à l'unanimité

SODES – Nomination au conseil d'administration

Résolution n° E-2012-50

- Autoriser la Direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec à soumettre le nom de M. Jean-Claude Bouchard à titre de représentant de la CMQ au conseil d'administration de la SODES ;
- Assumer les dépenses éventuelles relatives à cette fonction.

Référence : Rapport décisionnel du 19 avril 2012
Responsable : Communications et affaires corporatives

Adoptée à l'unanimité

Embauche d'un assistant au PGMR

Résolution n° E-2012-51

- Retenir les services de Mme Anne-Marie Girard-Cloutier, au taux horaire de 18 \$ l'heure, à raison de 14 heures/semaine, du 23 avril au 15 septembre 2012, pour être titulaire du poste d'assistante au PGMR. Les sommes seront prélevées dans le budget dédié au PGMR.

Référence : Rapport décisionnel du 19 avril 2012
Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2012-52

Prendre acte du bordereau de dépenses en date du 19 avril 2012 contenant les documents suivants :

- a) Une liste qui fait état des dépenses du 1^{er} au 31 mars 2012 (période 3);
- b) Une liste des salaires versés aux élus et employés de la CMQ pour la période du 1^{er} au 31 mars 2012;
- c) Une liste qui fait état des dépenses Visa pour le mois de mars 2012.

Référence : Bordereau de dépenses du 19 avril 2012
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

PROCÈS-VERBAL

-5-

Divers – Contribution à mise en place de trames verte et bleue (budget provincial)

Résolution n° E-2012-53

Après discussion, il est entendu de reporter ce point à une séance ultérieure.

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Les résolutions E-2012-43 à E-2012-53 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) DANIELLE ROY MARINELLI

PRÉSIDENTE DE LA SÉANCE

(S) MYRIAM POULIN

SECRÉTAIRE